

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

SEANCE DU MERCREDI 10 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf avril à 20 H 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe RETIF.

Présents : Mesdames et Messieurs RETIF Jean-Philippe (*pouvoir d'A. BOUSSELIN*) - SAINT-JEAN Stéphanie (*pouvoir de C. BOIREAU*) - BRECHAULT Christian - HERVE Véronique - CUREAU Sabrina - MASSON Nicolas - DINAND Christophe - GUILLAUT Pascal - OUVRARD Julie (*pouvoir de M. ABGRALL*) - YVON Danielle

Excusés : MM. BOIREAU Christophe (*pouvoir à S. SAINT-JEAN*) - ABGRALL Mélanie (*pouvoir à J. OUVRARD*) - MOURIN Stéphanie - BOUSSELIN Antoine (*pouvoir à JP RETIF*).

Absent : M. LEBEAUPIN Christophe

Secrétaire de séance : MME SAINT-JEAN Stéphanie.

- PV du dernier conseil municipal adopté à l'unanimité.

Pour infos : M. Christian BRECHAULT (*excusé lors du dernier conseil et ayant donné pouvoir à Mme YVON*) souhaite apporter une précision au compte rendu du dernier conseil – questions diverses - désherbage – vote contre.

❶ **RESTAURATION SCOLAIRE : PRESTATAIRE ET TARIFS 2023-2024**

Le marché avec RESTORIA va être renouvelé au 1^{er} septembre. L'actualisation trimestrielle des prix en lien avec les hausses constantes des prix des matières premières et de l'énergie obligent la Commune à fixer un nouveau tarif des repas à la cantine à partir de la rentrée 2023 : 4,00 € pour les réguliers et 4,30 € pour les irréguliers. La Commune prendra à sa charge la différence du prix du repas payé à RESTORIA sur l'année scolaire. Le Conseil valide à la majorité des membres présents (12 pour - 1 abstention /13 votants) et autorise M. le Maire à signer le nouveau marché.

❷ **AVIS SUR LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLU_i LOIRE-LONGUE**

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité sur la modification simplifiée n°1 du PLU_i Loire – Longué portant sur la rectification matérielle (oubli d'un bâtiment siège d'exploitation au lieu-dit Le Petit Chausais).

❸ **LOCAL TECHNIQUE**

M. le Maire fait le point sur les avancées concernant le projet de reconstruction. M. LEVREL expert assuré va établir et présenter des plans pour le nouveau bâtiment. L'ancien a été rasé ce mercredi 10 mai. Le Conseil Municipal à l'unanimité mandate M. le Maire pour la gestion de ce dossier et signer toutes pièces relatives à ce projet.

❹ **QUESTIONS DIVERSES**

➤ Travaux voirie bourg : M. le Maire fait le point de l'avancée des travaux des places par l'entreprise ATP Place Cornilleau – bi-couche ; Place Salle des Fêtes – enrobé ; Place de l'Eglise - pavé - béton coloré et enrobé ; Place de la Poste – La boîte à lettres sera déplacée en face afin de créer la rampe d'accès handicapé.

➤ Aménagement de la RD 347 : le Conseil Départemental a donné une réponse favorable à la réalisation de travaux.

➤ Courrier de l'Espérance : l'Espérance indique ne pas avoir eu de réponse quant à sa demande de travaux suite au passage de l'ABF.

➤ Elections des délégués aux sénatoriales : la réunion aura lieu le vendredi 9 juin à 18h30 pour l'élection de 3 délégués titulaires et 3 suppléants. L'élection des sénateurs est prévue le 24 septembre 2023

➤ Restaurant scolaire : il est envisagé la pose d'un store banne devant le restaurant scolaire. Des devis vont être demandés afin de chiffrer.

➤ Ancienne voie ferrée : M. le Maire informe le Conseil que le dossier de création d'une voie cyclable est en cours, des études vont être lancées pour la faisabilité du projet.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

**Le Maire,
Jean-Philippe RETIF**

**La Secrétaire de séance,
Stéphanie SAINT-JEAN**